EXPOSÉ DE LA STRATÉGIE

N.B. : Les documents du Conseil sont de nature délibérative et, conformément à la politique de transparence du PME, ne sont pas considérés comme des documents publics tant que le Conseil ne les a pas examinés. Il est entendu que les groupes constitutifs distribueront, à des fins de consultation, les documents du Conseil à leurs membres avant leur examen par le Conseil.

Référence à la politique du Conseil d'administration :
BOD/2020/06-07—Plan stratégique

1. Objectif

1.1 Ce document présente, pour décision, un bref exposé du plan stratégique PME 2025. La section A est un résumé succinct du plan. Ce dernier est développé dans la section B, qui donne de plus amples détails sur ce que pourrait couvrir chaque section de la stratégie finale.

2. Décision recommandée

BOD/2020/09-XX-Exposé de la stratégie *: Le Conseil d'administration :*
approuve le plan stratégique présenté à l'annexe du document BOD/2020/09 DOC 03 et demande au Secrétariat de préparer une version intégrale du plan en vue de sa soumission pour décision au Conseil d'administration en décembre 2020.

3. Contexte

3.1 Le Conseil d'administration du PME a décidé des orientations de la prochaine stratégie du Partenariat en décembre 2019. Il a réaffirmé sa détermination à atteindre l'ODD 4 et a approuvé une mission générale pour le PME. Cette dernière consiste, notamment, à appuyer des activités de planification, des financements durables, ainsi que le suivi et l'examen de systèmes éducatifs globaux dans le but d'obtenir des impacts à l'échelle des systèmes dans le respect du principe consistant à ne laisser personne pour compte ; à cibler les financements du PME sur les groupes pauvres et les plus marginalisés, à donner la priorité à au moins une année d'éducation préscolaire et à 12 ans d'enseignement et de formation (décisions approuvées, décembre 2019). Le Conseil a

également demandé au Secrétariat de présenter des formulations de la vision, de la mission, du but et des objectifs proposés pour PME 2025."

3.2 Le Secrétariat a facilité un robuste processus de consultation durant la période allant de décembre 2019 à juin 2020 sous forme, notamment, de conversations ciblées avec les parties prenantes, d'une série de sondages et de cinq enquêtes visant à obtenir des avis divers sur les domaines de la stratégie en cours de formulation. Le Conseil d'administration s'est fondé sur les avis recueillis pour examiner le cadre stratégique du PME, notamment sa vision, sa mission, son but et ses objectifs, durant sa réunion de juin 2020 (voir l'annexe 2). Les membres du Conseil ont insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur les points ci-après dans le document final : éducation préscolaire, égalité des sexes, financements intérieurs, équité et inclusion, alignement sur l'ODD 4 et approche globale de l'éducation. Ils ont également accueilli favorablement l'inclusion du concept de résilience étant donné la situation qui règne actuellement dans le monde et la pandémie de COVID-19.

3.3 Le Secrétariat a formulé un plan stratégique résumé pour PME 2025 fondé sur la vision, la mission, le but et les objectifs décidés par le Conseil d'administration. Cette présentation résumée indique ce que couvre chaque section, en notant les domaines qui doivent être précisés. Il sera demandé aux membres du Conseil, lors de la réunion de septembre, de donner leur avis sur tout concept essentiel supplémentaire qui devrait être inclus dans l'exposé final.

4. Prochaines étapes

4.1 Après la réunion de septembre, le Secrétariat collaborera avec un spécialiste de la formulation de stratégies à l'élaboration de l'exposé stratégique complet de PME 2025 sur la base de ce plan. L'exposé intégral sera soumis au Conseil d'administration pour décision en décembre 2020.

Annexe 1 : Présentation du plan stratégique

Annexe 2 : PME 2025 – éléments approuvés par le Conseil d'administration, juin 2020